

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce document qui vous informe sur le fonctionnement et les règlements du camp de jour pour l'été 2022. Vous y trouverez tous les renseignements importants et nécessaires pour vivre un bel été. Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Plusieurs communications seront envoyées par courriel, merci de vérifier régulièrement vos courriels.

Merci de votre confiance.

Rémy Demers-Boutin, coordonnateur des loisirs
450-521-0024 | loisirs@saint-raphael.ca

Jennyfer Laflamme, responsable du camp de jour
581-996-6667 | jennyferlaflamme@hotmail.com



COVID-19

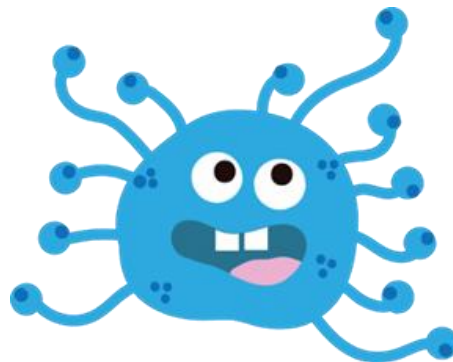
Gestion des symptômes

Si votre enfant a des symptômes compatibles à la COVID-19, vous avez l'obligation de le garder à la maison et de faire les démarches nécessaires avec la direction de la santé publique.

Si votre enfant développe des symptômes au camp de jour, il sera isolé en attendant que vous veniez le chercher **immédiatement**. Aucun délai ne sera toléré.

Liste des symptômes compatibles à la COVID-19 :

- apparition ou aggravation de toux
- essoufflement ou difficulté respiratoire
- température égale ou supérieure à 38 °C
- sensation de fièvre
- frissons
- fatigue ou faiblesse
- douleurs musculaires ou courbatures
- perte de l'odorat ou du goût
- mal de tête
- symptômes gastro-intestinaux (douleur abdominale, diarrhée, vomissements)
- malaises intenses



CODE DE VIE DU CAMP DE JOUR

A lire avec votre enfant

- Je m'engage à respecter la distanciation physique lorsque nécessaire
- Je m'engage à tousser et éternuer dans mon coude
- Je m'engage à respecter les routines d'hygiène pour le lavage des mains
- Je m'engage à faire preuve de politesse et de respect envers les autres, en gestes et en paroles
- Je m'engage à suivre les consignes des animateurs
- Je m'engage à participer activement aux activités du camp de jour
- Je m'engage à respecter le matériel et à tenir les lieux propres
- Je m'engage à demeurer en présence de mon groupe et de mes animateurs

Site

Le camp de jour se déroule principalement au chalet intergénérationnel. L'accès se fait par le stationnement, derrière le centre communautaire.

Le terrain des loisirs, le Button et les parcs de la Municipalité sont aussi utilisés. Les déplacements se font à pied.

Horaire

Le camp de jour se déroule du 4 juillet au 18 août.

Le service est offert du lundi au vendredi entre 7h00 et 17h00.

Journée type

7h00 à 9h00 : Accueil des enfants et jeux libres

9h00 à 9h30 : Collation et crème solaire

9h30 à 11h15 : Jeux de groupe à l'extérieur

11h15 à 12h00 : Dîner, jeux libres et crème solaire

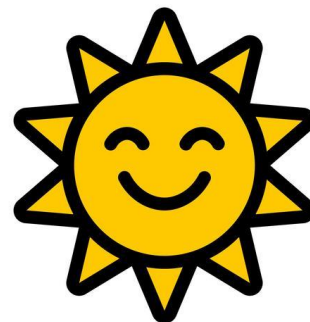
12h00 à 13h00 : Jeux libres à l'extérieur

13h00 à 14h15 : Jeux de groupe à l'extérieur (jeux d'eau)

14h15 à 14h30: Collation et crème solaire

14h30 à 15h30 : Jeux de groupe à l'extérieur (jeux d'eau)

15h30 à 17h00 : Départ des enfants, jeux libres à l'extérieur

**Jour de pluie**

Lors des jours de pluie, le camp de jour se déroule au centre communautaire. Nous vous demandons d'habiller vos enfants en conséquence (imperméable et bottes de pluie), car ils se déplacent parfois entre les divers bâtiments.

Procédure d'accueil

Nous vous demandons d'arriver entre 7h00 et 9h00. Si vous arrivez plus tard, avertissez Jennyfer pour qu'elle puisse accueillir vos enfants. À son arrivée, chaque enfant doit s'identifier à un animateur présent sur place. Elle cochera son nom sur les feuilles de présence.

Absence

Merci de nous informer en début de semaine des jours où vos enfants seront présents.

Nous vous demandons de motiver l'absence de vos enfants en tout temps auprès de Jennyfer.

Procédure de départ

Nous vous demandons de venir chercher vos enfants entre 15h30 et 17h00.

Si vous arrivez plus tôt, avertissez Jennyfer pour qu'elle puisse préparer vos enfants.

À la fin de la journée, vous devez mettre vos initiales sur les feuilles de présence avant de partir avec votre enfant. Nous ne vous contacterons pas en cas d'absence. En cas de retard, rendez-vous avec votre enfant au Chalet intergénérationnel pour consulter le tableau des activités. Ainsi, vous pourrez repérer son groupe. Si vous ne les trouvez pas, contactez Jennyfer Laflamme au 581-996-6667.

Retard

Si nous sommes sans nouvelles de vous à 17h10, un animateur téléphone aux numéros d'urgence inscrits sur la fiche santé et demande que l'on vienne chercher vos enfants. Des frais seront

chargés si les retards sont récurrents. Nous demandons votre collaboration pour respecter les heures du camp de jour.

Dîner et collations

Votre enfant aura besoin d'un lunch et de deux collations nutritives par jour. À son arrivée le matin, votre enfant doit avoir déjeuné. Nous vous conseillons d'utiliser des icepacks ou de faire congeler ses breuvages. Votre enfant aura accès à des micro-ondes pour chauffer son lunch avec l'aide d'un animateur. Il est interdit d'échanger le contenu de son lunch avec un autre ami.

Vêtements et chaussures

Nous vous demandons de prévoir des vêtements confortables et appropriés à la température. Les chaussures de sport sont les plus appropriées au camp de jour. GOUGOUNES INTERDITES.

Crème solaire

Nous tenons pour acquis que vous avez appliqué de la crème solaire à votre enfant le matin avant l'arrivée au camp de jour. Nous en réappliquons durant la journée. La crème solaire en aérosol est interdite, car les enfants ont beaucoup de difficulté à l'appliquer et ils finissent trop souvent par en avoir dans les yeux.

Argent et jouets

Pour éviter les pertes, les bris et tout conflit, votre enfant ne peut pas apporter de l'argent ou des jouets au camp de jour à moins d'une demande spéciale écrite de la part de ses animateurs.

Sac à dos

Tous les jours, votre enfant doit avoir dans son sac à dos :

- ✓ boîte à lunch avec deux collations nutritives et un dîner
- ✓ crème solaire
- ✓ bouteille(s) d'eau
- ✓ maillot de bain et serviette
- ✓ chapeau ou casquette
- ✓ sous-vêtements de rechange pour les plus jeunes



Objets perdus

Les objets perdus sont gardés dans les locaux respectifs. Si vous cherchez quelque chose, demandez à Jennyfer de vérifier auprès de l'animateur.

Piscine et activités spéciales

Par beau temps, les lundis et les mercredis, votre enfant ira se baigner à la piscine extérieure de Saint-Gervais. L'autobus part du camp de jour vers 12h15 et revient pour 14h45. Votre enfant doit avoir un maillot de bain et une serviette. Les cheveux longs devront être attachés.

Si votre enfant doit porter une aide flottante, vous devez l'indiquer dans sa fiche santé et vous devez la fournir. Si votre enfant ne peut pas ou ne veut pas se baigner, il accompagne son groupe et peut faire des jeux libres à l'extérieur de la piscine.

La fontaine du parc du Millénaire est utilisée pour rafraîchir les enfants. Pour l'occasion, elle est chlorée et vérifiée régulièrement par le technicien en eau potable de la Municipalité. Également, la glissade d'eau du camp de jour est utilisée fréquemment. D'autres petits jeux d'eau maison sont aussi utilisés. Lors des journées de canicule, les activités se font à l'intérieur le plus possible.

Les enfants du camp de jour seront initiés aux kayaks. Tous les équipements sont fournis. Les animateurs sont formés en sécurité nautique et les sorties ont lieu sur des plans d'eau sécuritaires comme le lac du Foyer et le lac aux Canards.

Quelques ateliers sont proposés aux groupes au courant de l'été comme des jeux gonflables, un atelier de gymnastique et des fusils lasers. Il n'y a pas de frais supplémentaires pour ces activités spéciales.

Sorties

Il y aura 5 sorties spéciales à l'extérieur de Saint-Raphaël durant l'été. Les autobus partiront à 9h00. Il est donc très important de ne pas être en retard. Les enfants devront obligatoirement porter leur chandail du camp de jour et avoir un repas froid.

Voici les informations des sorties :

- Endroit : Parc Régional du Massif du Sud, Saint-Philémon
Date : 7 juillet 2022
Prix : 3.50\$
Détails : Randonnée pédestre et hébertisme
- Endroit : Parc Saint-Nicolas, Montmagny
Date : 14 juillet 2022
Prix : gratuit
Détails : Parc, pumtrack, modules de skateboard, disc golf, pickleball et suffleboard
- Endroit : Fort #1, Lévis
Date : 21 juillet 2022
Prix : 7.75\$
Détails : Lieu historique, jeux de groupe
- Endroit : Mini-jeux de Bellechasse, Saint-Anselme
Date : 9 août 2022
Prix : gratuit
Détails : Compétition inter municipalité de Bellechasse
- Endroit : Base de plein air de Sainte-Foy
Date : 16 août 2022
Prix : 15\$
Détails : Slackline, tir à l'arc, pédalo, ect.

Enfant malade et médicaments

Si votre enfant se blesse ou est malade durant le camp de jour, Jennyfer tentera de vous joindre afin que vous puissiez venir le chercher dans un délai raisonnable. C'est donc important que les numéros en cas d'urgence soient toujours à jour. En cas d'accident grave, nous contactons les services d'urgence. Si votre enfant doit prendre des médicaments durant le camp de jour, vous devez remplir une autorisation avec Jennyfer.

Gestion de la discipline

Un enfant qui ne respecte pas le code de vie du camp de jour est passible d'une suspension définitive du camp de jour. En cas de mauvaise conduite, l'escalade des sanctions s'effectue comme suit :

- 1- Appel expliquant la nature du problème à l'enfant et aux parents
- 2- Rencontre entre les parents et la responsable
- 3- Rencontre entre les parents et la responsable, et l'enfant est suspendu pour 1 journée
- 4- Rencontre entre les parents et la responsable, et l'enfant est suspendu pour le reste de l'été

À chaque étape, les parents sont informés de la situation et sont consultés afin de remédier à la situation le plus rapidement possible. Chaque cas sera évalué selon la gravité et la fréquence du comportement. Une suspension définitive peut être faite dès le premier avis (bataille grave, trouble de comportement important, violence envers un animateur, etc.). Nous comptons sur votre appui et votre collaboration afin que chaque jeune profite au maximum de son été.

Document à signer lors de votre première visite au camp de jour

J'ai pris connaissance du guide des parents et je m'engage à m'y conformer. J'ai discuté du document avec mon enfant, je lui ai expliqué en quoi consistent les mesures et je l'ai informé de l'importance de les respecter. Je comprends et accepte que la Municipalité ne puisse garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion.

Prénom, nom (enfant) : _____

Prénom, nom (enfant) : _____

Prénom, nom (enfant) : _____

Signature (parent) : _____

Date : _____